Programmes adaptés d'histoiregéographie des classes de CAP en Polynésie française.

Les adaptations pour la Polynésie française figurent en police soulignée.

Premier thème : La France de la Révolution française à la Ve République : l'affirmation démocratique

- La Révolution française a aboli l'Ancien régime et la monarchie mais l'établissement durable de la République et de la démocratie est le fruit d'une histoire complexe.
- L'héritage révolutionnaire pèse sur l'image de la république et des républicains tout au long du XIXe siècle. La Révolution est associée à de grandes transformations (Constitution écrite, nouvelle organisation administrative du pays...) mais aussi à l'exécution du roi et à la Terreur. La Restauration et la Monarchie de Juillet ont écarté la solution républicaine mais elles ont conservé une partie de l'héritage révolutionnaire et elles ont développé les bases du gouvernement représentatif. La Ile République, « démocratique et sociale », instaure le suffrage universel masculin et abolit définitivement l'esclavage en 1848.
- La IIIe République (1875-1940) permet la diffusion d'une culture républicaine et adopte de grandes lois fondatrices des libertés individuelles et collectives. Elle est suffisamment légitime pour affronter de graves crises politiques et survivre à la Première Guerre mondiale. Affaiblie par la crise des années 1930, la IIIe République s'effondre lors de la défaite de 1940 qui conduit à son remplacement par un régime autoritaire. Les idéaux républicains survivent au sein de la Résistance et de la France Libre, permettant la refondation de la République dès 1944 autour d'un nouveau pacte social.
- En 1958, face à l'instabilité de la IVe République et dans le contexte de la crise algérienne, Charles de Gaulle pose les bases d'une nouvelle République attribuant plus de pouvoir au Président de la république.
- Depuis 1962, le président de la République est élu au suffrage universel direct.

Notions:

Monarchie, Code civil, démocratie, libertés individuelles et collectives, laïcité, république, suffrage universel.

Capacités:

- Compléter ou réaliser une frise chronologique mentionnant les régimes politiques depuis 1789.
- Définir la République ou/et identifier ses symboles.
- Raconter le combat d'un(e) républicain(e) pour les idéaux républicains.
- Relever les compétences et les prérogatives du président de la République sous la Ve République.

Repères: (en italiques, les repères du collège)

- 1789 : Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen
- 1848 : adoption du suffrage universel masculin sous la lle République.
- 1881-82 : loi sur la liberté de la presse et sur la liberté de réunion.
- 1882 : Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire.
- 1905 : séparation des Églises et de l'État.
- 1936 : congés payés.
- 1940 : effondrement de la IIIe République.
- 1944 : droit de vote des femmes.
- 1958 : constitution de la Ve République.
- 1962 : instauration du suffrage universel direct pour l'élection du Président de la République

Lien avec l'EMC : « Liberté et démocratie », « La protection des libertés : défense et sécurité »

Second thème : La construction de l'autonomie polynésienne dans le cadre de la République française

- Le 9 septembre 1842 marque le premier acte de l'histoire franco-tahitienne avec l'instauration du protectorat sur le royaume de la reine Pomare IV. La loi du 30 décembre 1880 entérine l'annexion du royaume Pomare par la France. Les anciens sujets du roi Pomare V deviennent des citoyens français à part entière, disposant du droit de vote, situation singulière dans l'Empire colonial de la République. On étudie la réalité de l'exercice de cette citoyenneté dans les EFO.
- Après la Seconde Guerre mondiale, les EFO deviennent un territoire d'outre-mer (TOM). Le gouverneur demeure chef du territoire et les citoyens élisent des représentants siégeant au sein d'une Assemblée représentative. La figure charismatique de Pouvanaa a Oopa émerge. La loi-cadre Deferre, décrétée en juillet 1957, offre aux Polynésiens davantage d'autonomie avec la création d'un Conseil de gouvernement.
- Le Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP) s'installe en Polynésie française au début des années soixante et il bouleverse durablement les équilibres sociaux et politiques, La loi du 6 septembre 1984 institue l'autonomie interne, souhaitée par les élus polynésiens, dans le contexte de la décentralisation entamée en 1982 en métropole.
- <u>Depuis 1990, les compétences attribuées à la Polynésie sont progressivement élargies.</u>

Notions et motsclés :

Protectorat, annexion, colonie, autonomie, institutions,

Capacités :

- Compléter ou réaliser une frise chronologique décrivant la construction de l'autonomie de la Polynésie française au sein de la République
- <u>Définir le statut d'autonomie, ses</u> institutions et ses symboles
- Raconter le combat d'un autonomiste
- Relever et distinguer les compétences de l'Etat et de la Polynésie française

Repères : (en <u>italiques</u>, les repères du collège)

- <u>9 septembre 1842 : Protectorat</u> de la France sur le royaume Pomare
- <u>30 décembre 1880 : Annexion</u> de Tahiti par la France
- 1957 : Loi-cadre Deferre : <u>création d'un conseil de</u> <u>gouvernement, les EFO</u> <u>deviennent la Polynésie</u> française
- 1958 : référendum, arrestation de Pouvanaa et retour en arrière des institutions
- <u>1962 : Transfert des essais</u> <u>nucléaires en Polynésie</u> française
- 1977 : autonomie de gestion
- 1984 : autonomie interne
- 1995 : fin des essais nucléaires en Polynésie française
- <u>1996 et 2004 : autonomie</u> <u>élargie</u>

Lien avec l'EMC : « Devenir citoyen, de l'École à la société » (thème : « Être citoyen »).

Premier thème : Transports et mobilités

- Les échanges internationaux de biens, de données et de services ainsi que la circulation des individus sont aujourd'hui facilités. Les grandes avancées techniques et technologiques actuelles réduisent les distances perçues, transforment les espaces et modifient les choix de production, d'échanges, de travail et de résidence.
- Les motifs de déplacement des personnes à l'échelle mondiale sont divers : travail, conflits, contraintes économiques, politiques ou environnementales, études, tourisme... Ces déplacements ont de nombreuses conséquences sur les territoires et leurs habitants, notamment environnementales. Les nouvelles formes de transports et de logistique (porteconteneurs géants, plate-formes multimodales, avions « low cost », câbles optiques transocéaniques et liaisons satellitaires) réduisent les coûts de transport, les temps de trajet et intensifient les relations de toutes natures entre les territoires
- Dans les années 2000, le transport maritime change d'échelle, (augmentation du volume de marchandises, nombre et taille des navires) et de nouveaux défis émergent, avec par exemple le passage du Nord-Ouest.
- La Polynésie possède un caractère spécifique dans le domaine des transports et des mobilités internes et internationales. Les réseaux mis en place, les divers aménagements, leur gestion et les différents acteurs traduisent la spécificité d'un espace attractif mais confronté à de fortes contraintes géographiques. On présentera l'intégration de la Polynésie à la mondialisation mais aussi, par la réalité des flux, sa situation en marge de cette mondialisation.

Notions et mots-clés: Mobilités des individus, acteurs, révolution numérique, révolution des transports. Plates-formes multimodales Câbles sousmarins,

Insularité

Capacités travaillées :

- Raconter à l'écrit ou à l'oral la mobilité au quotidien d'un habitant du territoire de proximité de l'élève (repérer les différents types de transports et les durées de déplacement).
- Compléter un croquis ou un schéma d'un aménagement de proximité (port, gare, aéroport...)
- Reconstituer le trajet d'un produit électronique envoyé sous forme de colis par un grand opérateur de vente en ligne entre le lieu d'assemblage du produit (Chine par exemple), son stockage en entrepôt et sa livraison au domicile de l'élève
- Nommer et situer les lieux de passage stratégiques des flux de marchandises terrestres, maritimes et aériens.
- Identifier le réseau des transports sur une image satellitaire.
- Comprendre les liens entre les formes de mobilité et le changement climatique (le changement comme facteur de mobilités nouvelles et remise en cause de certaines mobilités).
- <u>Décrire les atouts et les contraintes de</u> l'espace polynésien.

Repères: (en italiques, les repères du collège)

- Les mers et océans principaux ainsi que quelques lieux stratégiques (isthmes, détroits, canaux).
- Des exemples de grandes régions de départ et d'arrivée (mobilités humaines).
- Quelques frontières, zones de passage mais aussi de contrôle.
- Le territoire de proximité de l'élève et ses infrastructures.
- Les grands ports et aéroports.
- Deux grands aéroports français.
- Trois façades maritimes d'importance mondiale.
- Les grandes routes maritimes.
- Les trois principaux bassins touristiques.
- <u>Les réseaux de transport</u> <u>en Polynésie</u>

Lien avec l'EMC : « Devenir citoyen, de l'École à la société » (thème : « Être citoyen »).

Second thème : Espaces urbains : acteurs et enjeux.

Le territoire français est marqué par la prédominance de Paris, capitale politique, économique et culturelle, et des métropoles dans les régions. Des formes de spécialisations territoriales et des aménagements spécifiques se développent : quartiers d'affaires, technopôles, aéroports et espaces portuaires notamment.

- Les communes périurbaines connaissent les plus fortes croissances démographiques et sont confrontées à des enjeux d'aménagement.
- Plus de la moitié de la population française vit dans les villes petites et moyennes (de moins de 100 000 habitants). Celles-ci sont confrontées à des problématiques de mobilité et de développement spécifiques. Les dynamiques des villes moyennes dépendent de l'évolution de leur démographie, de l'emploi, du niveau de pauvreté, de l'offre éducative, du taux d'insertion des jeunes..., ainsi que de leur appartenance éventuelle à un réseau de villes sur un territoire plus ou moins développé au plan économique. Aujourd'hui, les formes de coopération entre villes se développent sous diverses formes : mise en réseau, prise en charge et services partagés, intercommunalités.
- Les acteurs (élus, représentants de l'État, entreprises, associations, citoyens...) des villes moyennes cherchent à maintenir ou développer une activité économique et à garantir, selon la situation, l'existence de services publics adaptés.
- Dans le même temps, les acteurs, publics et privés, prennent en compte, de manière croissante, les enjeux de la transition et des objectifs du développement durable.

Pour traiter ce thème, le professeur s'appuiera dès que possible sur des exemples locaux, à l'échelle du territoire de proximité ou de la Polynésie française,

Motions et mots-clés : métropole, périurbanisation, réseaux de villes, intercommunalités et « communautés de communes », Chef lieu.

Capacités travaillées :

- Décrire et expliquer le paysage urbain du quartier d'affaires d'une métropole (à partir d'images)
- Compléter le croquis d'un paysage périurbain (lotissement, ZAC, échangeur).
- Identifier les principaux acteurs d'un territoire.
- Identifier les différents services présents dans la ville de proximité
- À partir d'un exemple d'action intercommunale, montrer la coopération et la complémentarité des acteurs.
- Connaître et comprendre les objectifs du développement durable tels que définis par l'UNESCO.

Repères: (en italiques, les repères du collège)

- La ville de proximité du lycée ou du centre de formation et le réseau des villes environnantes.
- Les principales aires urbaines françaises.
- Des exemples d'aires urbaines dynamiques, de métropoles et d'espaces productifs insérés dans la mondialisation.
- Paris. ville mondiale.
- Le nom de deux quartiers d'affaires de deux métropoles françaises.
- Un exemple d'intercommunalité dans l'espace de proximité de l'élève.

Lien avec l'EMC : « Devenir citoyen, de l'École à la société » (thème : « Être citoyen »).